



Commune de GREZ-DOICEAU
ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN
VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Réf. Dossier : PUN/2021/001

Concerne la demande de **inBW Intercommunale,scrl** dont les bureaux sont établis rue de la Religion 10 à 1400 Nivelles, en vue d'obtenir un **PERMIS UNIQUE de classe 2** pour la **construction et l'exploitation d'une station d'épuration publique de 2000 Equivalent-habitants** sur les bien sis **rue de Weert-Saint-Georges** cadastrés sous Grez-Doiceau 5ème division (**NETHEN**), section A, 108E et section B, 106G, 106K et 108E.
L'Administration communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée est ouverte :

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites doivent être adressées au
06/12/2021	13/12/2021	Service Environnement Place Ernest Dubois 1 le 06/01/2022 à 12h00 (délais suspendus du 24/12/2021 au 01/01/2022)	Collège communal de et à 1390 Grez-Doiceau (voir ci-dessous *)

Vu les conditions sanitaires (Covid-19) et afin de préserver la santé de chacun, la consultation des dossiers physiques est suspendue afin d'éviter un maximum les manipulations par plusieurs personnes. Le dossier de demande de permis (plans et formulaires) est directement consultable sur notre site internet www.grez-doiceau.be. Pour ce faire, cliquez en page d'accueil sur l'icône Enquêtes publiques, ou tapez dans la barre d'adresse <https://www.grez-doiceau.be/ma-commune/services-communaux/urbanisme/annonces-enquetes-publiques-et-annonces-de-projets>

En cas de force majeure (impossibilité d'accéder à internet), veuillez prendre contact avec le service environnement par téléphone: 010/84.83.37 ou .55, ou par email : environnement@grez-doiceau.be

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur, inBW , M. Michel TORCK 067 21.71.11 mtorck@inbw.be
- du Fonctionnaire technique compétent, Monsieur Vanderwegen: SPW - DGRNE – DPA - ☎ 071.65.47.22
- de la Fonctionnaire déléguée compétente, Madame Smoes: SPW - DGATLPE - ☎ 010.23.12.11
- de l'Administration communale de Grez-Doiceau, service Environnement auprès de Monsieur Verhoeven – ☎ 010.84.83.55 ou Madame Bouxain, ☎ 010.84.83.37

***Les réclamations et observations écrites sont à envoyer dans les délais stricts de l'enquête:**

- par courrier ordinaire à Commune de GREZ-DOICEAU, Place Ernest Dubois 1 à 1390 GREZ-DOICEAU ;
- par courrier électronique à : environnement@grez-doiceau.be;

L'enveloppe, ou le courrier électronique portera la mention : PUN 21/001 inBW STEP Nethen

Le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour connaître la présente demande.

Fait à Grez-Doiceau, le 03/12/2021

Le Directeur général,

Y. STORMME



Le Bourgmestre,

P. VANDELEENE